



ALTERNANCE

EXPERT EN CYBERSÉCURITÉ INDUSTRIELLE

Certification professionnelle Niv. I / 7 (Eur.)

BAC+5

DÉFINITION DU MÉTIER

Le ou la responsable en Cybersécurité Industrielle est un(e) Expert(e) technique ; sa mission nécessite de **bonnes capacités d'adaptation aux problématiques de l'entreprise** ainsi qu'une grande polyvalence. Il doit avoir une connaissance approfondie du **fonctionnement des systèmes informatiques, des réseaux de communication et des systèmes industriels**. Il lui faut également comprendre les méthodes utilisées par les attaquants, connaître les normes, la réglementation et les solutions de sécurisation qui s'offrent à lui.

EXEMPLES DE MISSIONS

- Développer une offre de service PKI (Public Key Infrastructure) visant à sécuriser les systèmes industriels depuis le réseau intranet de l'entreprise jusqu'au système terrain.
- Spécifier et concevoir les architectures de sécurité.
- Développer et valider les briques logicielles « sécurité ».
- Assurer une veille et identifier les technologies émergentes.
- Contribuer aux instances de normalisation/standardisation ; accompagner les équipes commerciales/marketing pour identifier de nouveaux besoins clients.
- Concevoir l'architecture de cyber sécurité et les mesures de protections des produits et/ou SI industriels.

CONTENU DE LA FORMATION

Comprendre et formaliser les besoins de sécurité.

- Connaître les enjeux (technique, organisationnel, juridique, etc.) liés à la sécurité d'un système industriel.
- Savoir formaliser l'analyse d'un système afin d'en dégager les besoins et objectifs de sécurité.
- Savoir conseiller un donneur d'ordre en matière de SSI(I).

Concevoir et élaborer un dispositif adapté aux besoins de sécurité.

- Savoir identifier les risques de sécurité liés à un système d'information.
- Savoir définir une solution technique capable de défendre en profondeur un système d'information.
- Savoir conseiller un spécialiste technique en matière de SSI(I).

Savoir évaluer le niveau de sécurité d'un dispositif.

- Connaître les différentes méthodes et modalités d'un audit de sécurité.
- Savoir mener ou interpréter les résultats d'un audit, élaborer et construire un plan d'action adapté.
- Savoir établir et conduire une démarche de qualification ou d'homologation de sécurité.

Assurer la gestion de la sécurité d'un système d'information.

- Savoir formaliser la documentation de sécurité d'un Système d'Information.
- Savoir maintenir le niveau de sécurité d'un Système d'Information (veille, supervision, etc.).
- Savoir assurer la gestion d'un incident de sécurité, de sa détection à sa résolution.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les apprenants doivent **être en mesure de protéger et garantir la sécurité d'un système d'information industriel tout au long de son cycle de vie.**



MÉTIERS VISÉS

Architecte SSI(I)
Conseiller(ère) en SSI(I) auprès de décideurs
Expert(e) en investigation numérique
Analyste N2/N3 dans un SOC (Security Operation Center)
Expert(e) en sécurité des IOT
Ingénieur(e) sécurité et cryptographie - Industrial IOT



www.ecolelamache.org

PRÉREQUIS

Titulaire ou en cours de validation d'un **Bac+3 Spécialité Informatique ou Automatisation**, ou d'une **Certification Professionnelle de Niveau 6** enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

DÉROULEMENT ET LIEU

Les interventions sont dispensées dans les locaux de **Sup' La Mache** (Lyon 8^{ème}).

Un **tutorat pédagogique** est supervisé toute l'année d'alternance par le responsable de la formation, en lien étroit avec le **tuteur entreprise**.

VALIDATION

- Formation en cours de dépôt auprès du **RNCP**.
- **Niveau I** (Bac+5) ou 7 (niveau européen).

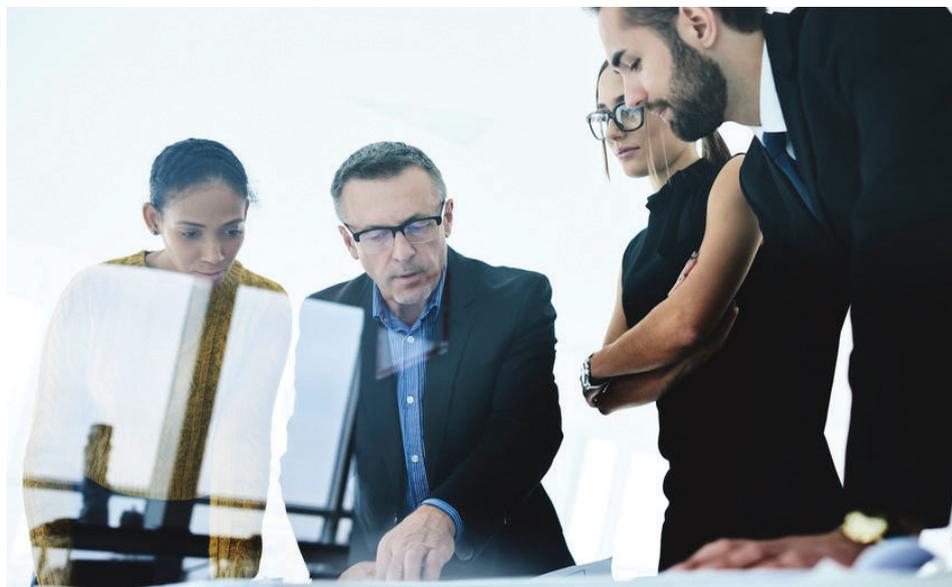
MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour toutes nos formations, un **dossier de candidature** doit nous être retourné au plus tôt, complet, afin de pouvoir étudier votre recevabilité.

Le dossier de candidature peut être récupéré auprès de nos équipes ou directement au sein de notre établissement : **SUP' LA MACHE ALTERNANCE**

69, bd Jean XXIII
69373 LYON Cedex 08

D'origine publique ou privée, tous les centres de formation répondent aux mêmes réglementations, à savoir la **gratuité des prestations pour les alternants**. Il n'y a donc **pas de frais de dossier** pour candidater à Sup' La Mache Alternance.



DURÉE ET ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

24 mois, dont $\frac{3}{4}$ du temps en entreprise.

900 heures de formation.

Formation accessible en **contrat de professionnalisation**, ce qui permet une prise en charge totale ou partielle des coûts de la formation ainsi qu'une rémunération.

Formation continue possible : nous contacter.



CONTACT

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous : suplamache@lamache.org

ou
04 72 78 55 66

-
www.ecolelamache.org